COOPÉRATION PARENTS SAINT-RÉMI
Procès-verbal de la réunion du 27 février 2012, 19h30.

Personnes présentes : Claude Gagné, Marie-Hélène Gauthier, Françoise Saine, Isabelle De Courval, Danièle Bouchard, John Berendsen.

1. Mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Lecture de l'ordre du jour. Proposé par Françoise Saine, secondé par Danièle Bouchard. Adopté.

3. Adoption du dernier procès-verbal :

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2012 est proposée par Ariane Samson, secondée par Françoise. Adoptée.

4. Trésorerie :

Nous avons un solde de 4 333.22 $ en banque après tous les projets approuvés incluant Les Rémiades. Danièle nous soulève que pour le CE ce n'est pas clair comment les projets sont approuvés ou rejetés. Donc Ariane va aller au CE expliquer nos critères de sélection, entre autre que le projet doit-être pour la population en général, durable, éducatif etc. Ariane va demander que les critères fassent parties des minutes du CE. Vu que les professeurs sont impliqués dorénavant, il est important qu'ils connaissent les critères. Le but est d'éviter les incompréhensions et les attentes et d'être le plus transparent possible.

5. Projet audiovisuel :

Projet pour une dépense de 12 400$, soit un écran géant qui descendrait du plafond du gymnase. Pour une utilisation future pour conférences, spectacles, présentations de films comme récompenses etc. Répartir les dépenses sur 2 ou 3 ans. Une mobilisation sur ce projet signifierait que nous ne pourrions supporter aucun autre projet entre temps. Est-ce donc hors budget? Pouvons-nous ne contribuer que d'un certain montant? On devrait se limiter sur 2 ans car on ne peut pas prévoir le futur et la relève au sein du CPSR.
Est-ce réellement un projet rassembleur auprès des enfants ?

Critères : à déterminer les utilisations principales quotidiennes pour les élèves ? Est-ce stimulant pour les enfants ? Comparativement au projet de St-Paul, est-ce rassembleur communautairement? Est-ce un projet à long terme? Sera-t-il désuet rapidement? Donc nous nous posons plusieurs questions.

D'autres projets pourraient être présentés comme un dossard pour identifier les élèves lors de sorties à l'extérieur de l'école pour se différencier des autres écoles présentes. Projet pour le service de garde, un mind storm de robotique. Les enfants aiment beaucoup cette activité. Ce projet pourrait être utilisé aussi par des classes durant la journée. Donc pourrait être présenté au CPSR car fait partie de la thématique de sciences de St-Rémi.

Marketing – communications : le taux d'inscription est en bas de la moyenne et les Rémiades contribuent beaucoup à faire découvrir notre école.

6. Sondage :

Suite à l'envoi du sondage aux parents du CPSR sur la planification stratégique de la Fédération des comités de parents du Québec, Isabelle n'a reçu que 3 réponses.
Les propositions apportées sont au niveau global de la Commission Scolaire et ne sont pas nécessairement reliées à Saint-Rémi.

Question 1 : les enjeux qui concernent les parents au cours des prochaines années.
Il faut une direction politique et définir les enjeux. Faire connaître la structure de la Commission scolaire aux parents et où se situent les enfants dans toute cette structure. Connaître aussi comment les entités commerciales pourraient contribuer au financement de l'école. Ceci serait-il permis par les CE des écoles? Les éléments publicitaires seraient-ils permis? À date, rien de tel n'a été approuvé par le CE et est-ce que la Commission scolaire le permettrait? Est-ce que cela fait partie de la Loi sur l'instruction publique car représente de la publicité aux enfants. Si cela a un but philanthropique et non commercial ce serait différent.

Qu'il y ait un processus d'approbation des parents des projets financés par les parents.

Un autre enjeu est que les services rendus par les professionnels soient réellement assurés surtout lorsque le budget école est en surplus et lorsque les besoins sont présents. Que les montants alloués pour l'aide aux enfants ne soient pas transférés à d'autres postes budgétaires.

Un autre enjeu est d'instaurer un programme contre les intimidations qui vise à sensibiliser les parents aussi bien que les élèves et qui informe tous sur cette problématique. Et de favoriser les sports comme 5 minutes de jogging, d'étirements, méditation…, quelque chose de physique pour aider à la concentration.

7. Tour des comités :

Comité de traduction : 2 personnes ont répondu à sa demande et se sont jointes au comité.

Expo-travaux : La date approuvée est le 3 mai.

Semaine des enseignants : Les enseignants et le personnel apprécient les plantes comme cadeau. Il faudrait s'assurer d'avoir une grosse carte. Toujours à la recherche d'un responsable.

Vie communautaire : À la recherche de projets, que ce soit de nature environnementale, sociale, bénévolat.

Les Rémiades : Date : 13 juin, en cas de pluie le 14 juin. Le service de hot dog etc. est confirmé. Le Bilboquet sera également présent. Nous sommes tous prêts à aider et à assister Isabelle.

Les portes ouvertes : Plusieurs futurs parents s'interrogent sur le programme de la maternelle (apprentissage de la lecture etc), la qualité du programme de la maternelle et la classe d'accueil.

8. Items promotionnels :

Mme Stocco veut faire connaître le nom de St-Rémi dans la communauté par l'intermédiaire d'items promotionnels. Quel est l'effet, quel est le but? N'est-ce pas plutôt les enfants qui font le rayonnement de l'école? Pourquoi un item et non pas une publicité gratuite comme annoncer les activités de St-Rémi dans les journaux locaux. Pourquoi pas un journal de l'école fait et écrit pas les enfants?

Pourquoi ne pas ouvrir nos activités comme Les Rémiades, Expo-Travaux à la communauté en entier ?

Cela va-t-il concurrencer la levée de fonds du CPSR même si aucun profit n'est généré ? Nous ne sommes pas convaincus du rayonnement de ces items en terme d'image.

Levée de l'assemblée 22h00
Marie-Hélène Gauthier, secrétaire